

# Économie agricole du Cher

## L'agriculture, un secteur économique important mais fragile

Une agriculture diversifiée, mais économiquement dominée par les productions végétales

### Éléments clés

#### 5% du PIB départemental

- pour un PIB départemental estimé à 7 milliards d'euros en 2005, la valeur ajoutée brute de la branche agricole a représenté 325 millions d'euros
- soit une valeur ajoutée brute de 45 000 euros par UTA, supérieure de 30% à la moyenne nationale
- pour un PIB départemental de 59 000 euros par emploi (85% de la moyenne nationale)

#### 9% des emplois départementaux

- 6% de la population active départementale relèvent du secteur de la production agricole
- 2% des emplois, bien que rattachés au secteur secondaire, interviennent dans la première transformation des produits agricoles (Ets Triballat, Doux, Fromagerie d'Orval, ...)
- des emplois de service (conseil, négoce, gestion, ...) estimés à 1%

#### Un emploi sur 8 dépend de l'agriculture dans le Cher

- au delà des emplois directs, la population agricole consomme des services et des produits locaux ; ces emplois indirects ainsi générés peut être raisonnablement estimés à 3%

#### Les céréales et oléagineux, première ressource du département

- un tiers des produits de la "ferme Cher"
- en moyenne 250 millions d'euros (5 dernières années)

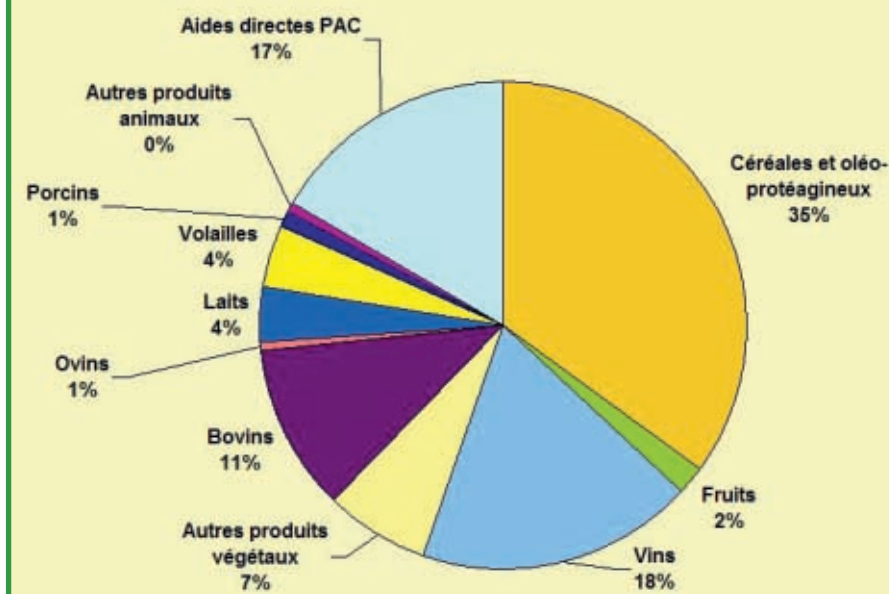
#### Des comptes dopés par la viticulture

- presque 20% de la production en valeur alors que la vigne n'occupe qu'environ 1% de la SAU
- passé de 14% en 1992 à 21% en 2008
- une production à forte valeur ajoutée réalisée dans les exploitations (vente en bouteille et négoce réalisé par vignerons)

#### Une économie dépendante de la PAC

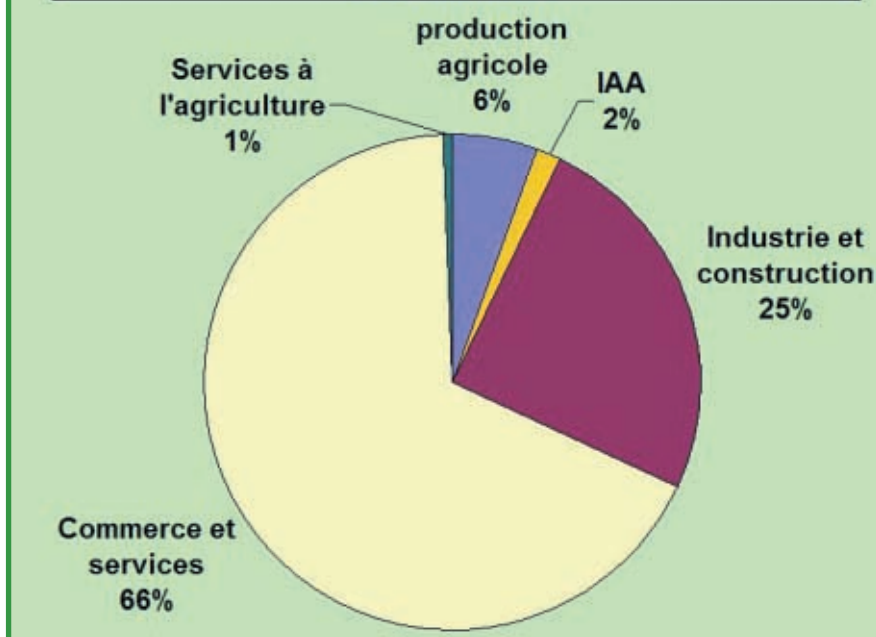
### Les produits en valeur de la ferme Cher en 2008

Source Agreste - comptes de l'agriculture



### Emplois du département du Cher directement liés à l'agriculture

Source INSEE - 2006



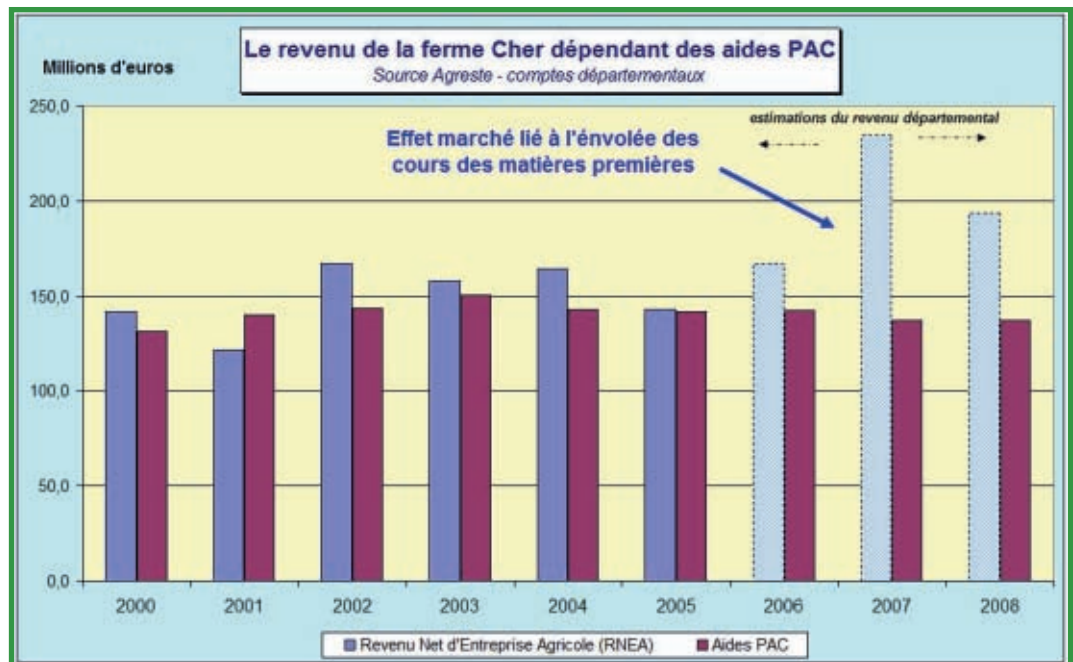
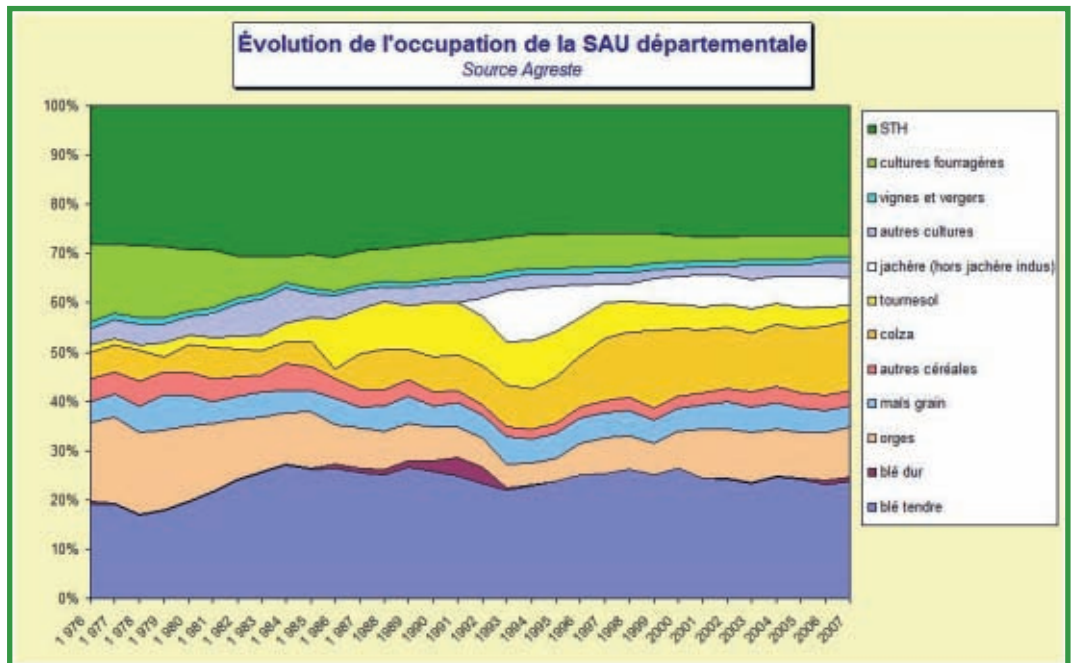
# L'économie agricole du Cher fortement dépendante de la PAC

Un revenu agricole départemental sensiblement équivalent aux aides PAC

- 135 millions d'euros d'aide PAC par an (2008)
- 20% des produits de la "ferme Cher"

Les principales productions fortement dépendantes des aides

- les productions de bovins viande et de grandes cultures bénéficient de l'essentiel des aides PAC versées dans ce département
- a contrario, les ateliers caprins spécialisés et la viticulture ne bénéficient de pratiquement pas d'aides de la PAC

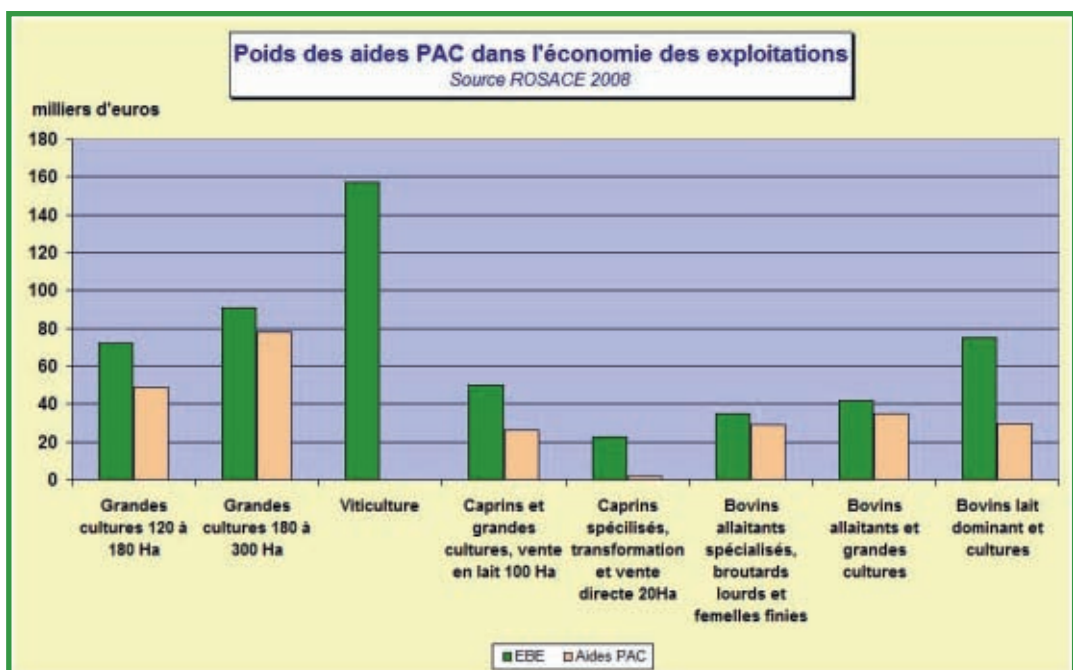


## Définitions générales

- UTA = Unité de Travail Annuel (temps plein)
- SAU = Surface Agricole Utilisée

## Définitions PAC

- PAC : politique Agricole Commune
- ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
- MAE : Mesure Agro-Environnementale
- PHAE : Prime Herbagère Agro-Environnementale
- DPU : Droit à Paiement Unique
- PMTVA : Prime au Maintien du Troupeau Allaitant
- PAB : Prime ,à l'Abattage des Bovins
- PBC : Prime à la Brebis et aux Caprins



## Une agriculture de zone intermédiaire, fortement sensible aux évolutions de la PAC

### Une dépendance accrue en zone intermédiaire

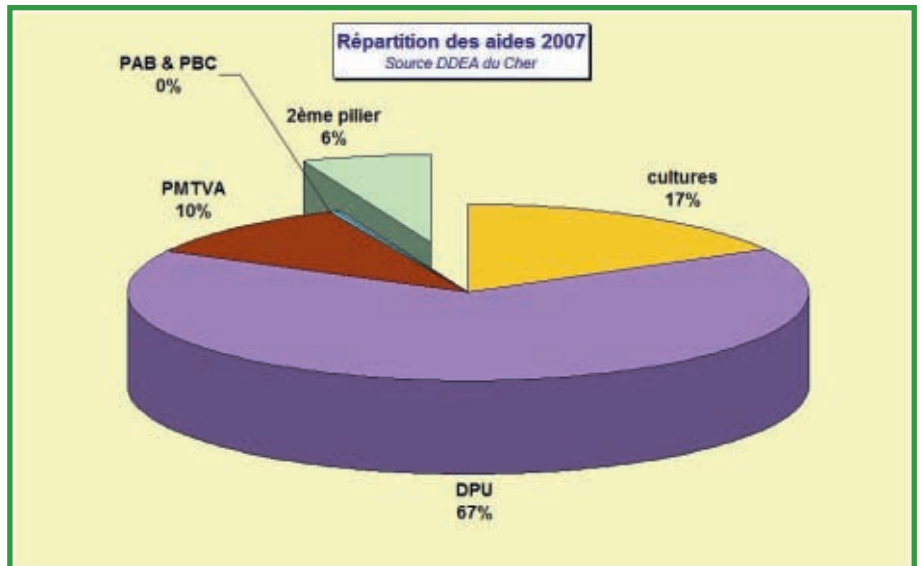
- une zone aux rendements inférieurs aux plaines de nord (de 15 à 20 quintaux par Ha en blé)
- une zone mixte de cultures et d'élevages qui ne bénéficie que de faibles soutiens spécifiques aux zones difficiles (aides aux zones défavorisées, ICHN ...)
- double désavantage compensé par des surfaces et un nombre d'animaux important par actif
- mais de ce fait, un poids économique des aides plus important pour les exploitations puisque les aides sont liées au nombre d'animaux ou d'hectares

### Des aides de nature différente depuis la réforme de 2003

- des aides en grande partie déconnectées de la production effective des exploitations, versées sous forme de paiement unique (DPU) comme soutien direct aux revenus

### Forte baisse des aides attendue en 2010

- une volonté nationale de réorienter les aides vers les zones d'élevage actuellement en



### difficulté

- une perte d'aide de 17 millions d'euros qui ne bénéficieront plus à l'économie départementale
- une baisse d'aide importante pour les exploitants :
  - de l'ordre de -15% en grandes cultures
  - mais également significative en élevages bovins compte tenu de la part importante des cultures sur ces exploitations
  - des aides accrues en systèmes ovins et caprins spécialisés (peu nombreux)

### Peu d'aides du second pilier

- 5 % environ des aides, contre 10% en moyenne nationale
- des transferts du 1er au second pilier de la PAC défavorables à notre département
- ICHN : principale mesure bénéficiant au Cher : 260 bénéficiaires en zone défavorisée et 26,5% du second pilier en 2007
- une zone défavorisée susceptible d'être réduite à partir de 2015

